

Présentation

Claudia Torres Castillo

Numéro 12, automne 2020

La vulnérabilité linguistique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1079007ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions de l'Université de Sherbrooke (ÉDUS)

ISSN

2369-6761 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Torres Castillo, C. (2020). Présentation. *Circula*, (12), 2–6.

© Claudia Torres Castillo, 2021



Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Présentation

Claudia Torres Castillo, Universidad Autónoma del Estado de México
claudiatorresc@yahoo.com.mx

La vulnérabilité est devenue un paradigme en sciences humaines et sociales. Depuis les années 1990, la thématique de la vulnérabilité peut se substituer à celles de la pauvreté et de la justice sociale (Brodiez-Dolino, 2015). La vulnérabilité est vue comme le fait d'être ou de se sentir en danger, d'être fragile, ou bien d'être soumis à différentes contraintes. Butler (2004) nous met en garde sur le pouvoir des mots sur l'autre dans les domaines personnel, académique et social. La vulnérabilité linguistique est un sujet fort intéressant et constitue un champ d'intervention pour les sociolinguistes qui peut être abordé avec d'autres notions fondamentales : la langue première vis-à-vis de la langue étrangère ou seconde de locuteurs bilingues ; les modèles stéréotypés des locuteurs « natifs » et « non natifs » d'une langue ; ou bien à travers d'autres types de hiérarchies imaginées qui idéalisent les langues, les locuteurs ou l'apprentissage des langues étrangères.

On reconnaît habituellement certains groupes vulnérables parmi la société : les enfants, les minorités ethniques, les victimes de catastrophes ou bien les personnes âgées. Sont aussi considérées comme des groupes fragiles les personnes handicapées et les femmes. Ces groupes vulnérables sont identifiés comme des personnes défavorisées ou des minorités en danger. Il s'agit de penser la vulnérabilité à travers les genres (femmes vs hommes) et à travers les âges (personnes âgées et enfants) ; on s'intéresse aussi aux minorités affaiblies (personnes avec des capacités différentes ou avec un handicap). De plus, les migrants sont aussi considérés comme un groupe vulnérable. Ainsi, les imaginaires sociaux des diverses personnes appartenant à ces minorités fragilisées peuvent aussi s'ajouter en tant que facteurs qui engendrent la vulnérabilité. C'est pourquoi il existe différents types de profils vulnérables, qui seraient vulnérables à différents degrés selon les interactions avec les autres, l'autre – étranger, l'autre – « natif » ou « non-natif ».

Diverses situations dans mon parcours linguistique en tant que migrante en France et en tant que Mexicaine parlant français au Mexique m'ont sensibilisée à la vulnérabilité linguistique : l'idée de ce numéro thématique est en quelque sorte l'aboutissement de mes réflexions tout au long de la préparation de deux thèses de doctorat (au Mexique et en France). C'est pourquoi, en tant que sociolinguiste, je voulais m'intéresser à des questions qui me tiennent à cœur ; mais surtout transmettre mon enthousiasme pour cette thématique à d'autres chercheurs.

Dans ce numéro de *Circula*, nous nous intéressons à la vulnérabilité linguistique thématifiée et politisée à travers les droits de tous les individus à une éducation langagière en langue première (L1, contenus dans les droits de l'homme), et dans le respect de leurs parcours linguistiques. La vulnérabilité linguistique provient du fait d'être ou de se sentir en danger, fragile ou soumis à des contraintes lors de l'expression en langue première, ce qui pourrait provoquer des problèmes identitaires, du mépris de soi et en même temps un éloignement de l'autre, ou bien un effet de surplomb de la langue du pays d'accueil.

Comme nous venons de le mentionner, la vulnérabilité linguistique se manifeste de plusieurs manières dans différents contextes. Sa description et son analyse permettraient dans un premier temps de repérer des situations individuelles et de minorités linguistiques ; et dans un deuxième temps, de comprendre la vulnérabilité linguistique lorsqu'elle apparaît dans le contexte de l'apprentissage des langues étrangères. En sciences sociales et humaines, l'absence de prise en compte de l'historicité du chercheur (De Robillard, 2011) et des témoins peut mener vers une sorte d'aveuglement envers la diversité linguistique et culturelle, et surtout peut montrer un manque d'intérêt pour ce type de problématiques. Nous entendons par historicité l'ensemble des histoires, expériences et parcours en tant que locuteurs des langues premières et étrangères. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés aux expériences individuelles des locuteurs dans des contextes différents, toujours avec une constante : le conflit. La vulnérabilité linguistique nous a permis de réunir dans un même numéro des réflexions et analyses de chercheurs d'horizons différents (psychologie, éducation, droits des langues indigènes, sociologie et didactique des langues étrangères). Nous avons regroupé divers cas de vulnérabilité linguistique à travers trois axes : 1° plurilinguisme, colonisation et glottophobie : l'exemple du Mexique ; 2° habiter une langue, habiter entre les langues ; 3° l'insécurité linguistique des enseignants de français langue étrangère.

Axe 1 : Plurilinguisme, colonisation et glottophobie : l'exemple du Mexique

En tant que locutrice plurilingue et grâce à mon double parcours en France et au Mexique, il m'a paru nécessaire d'étudier la réalité mexicaine à travers les notions de plurilinguisme, de colonisation et de glottophobie. Cette dernière notion a particulièrement retenu notre attention. La glottophobie est, selon Blanchet (2016 : 45), « le mépris, la haine, l'agression, le rejet, l'exclusion, de personnes, discrimination négative effectivement ou prétendument fondées sur le fait de considérer incorrectes, inférieures, mauvaises certaines formes linguistiques ». Il me semble alors que le Mexique est l'exemple idéal pour étudier la diversité linguistique et culturelle ainsi que d'autres problématiques sociolinguistiques en Amérique latine. Les auteurs des articles de ce premier axe se sont interrogés sur les diverses formes de glottophobie dans le contexte mexicain (même s'ils ne font pas allusion à la notion). On peut constater que les idéologies linguistiques glottophobes sont puissantes et sont bien installées au Mexique. Le colonialisme mêlé à la pérennisation d'une idéologie du monolinguisme fait surgir diverses situations de vulnérabilité linguistique parmi les individus et parmi les groupes.

Cet axe correspond à des descriptions et analyses de situations où parler une langue (étrangère ou première) de façon « différente » entraînerait des discriminations linguistiques basées sur des façons de parler idéalisées. Ces situations provoqueraient l'exclusion d'autres langues, de la discrimination et surtout la négation de la pluralité linguistique mexicaine.

Axe 2 : Habiter une langue, habiter entre les langues

Pour un apprenant de langues, les droits linguistiques sont souvent perçus et définis uniquement autour de ses compétences langagières en langue étrangère (LE). Si bien que l'apprentissage et l'acquisition d'une nouvelle langue cherchent à augmenter ou améliorer la maîtrise de cette LE, et que l'enseignement des langues à travers l'approche actionnelle forme les individus à « vivre » en langue étrangère. Souvent, les langues premières ainsi que les connaissances préalables continuent d'être négligées. Dans ce deuxième axe, nous avons voulu mettre en évidence des expériences de vie de minorités linguistiques ou d'individus dans différentes sociétés qui, d'une certaine façon, vivent en conflit entre les langues. Les auteurs y présentent des expériences d'apprenants en Belgique, en France et au Mexique et proposent des réflexions sur des parcours linguistiques de personnes qui se voient fragilisées parce qu'elles s'expriment en langue étrangère ou minoritaire. Ils s'intéressent aux stratégies utilisées par les locuteurs pour « apprendre à vivre » en langue étrangère, tout en gardant leurs attachements et leur langue première. Ils ont cherché à s'interroger sur la manière dont des locuteurs bilingues, voire plurilingues, « habitent la langue étrangère ».

Nous avons également, dans ce numéro, cherché à analyser la pertinence des dispositifs d'accueil pour les personnes migrantes. Ces dispositifs, bien qu'offrant une formation en langue, n'épargnent pas à leurs bénéficiaires le sentiment d'être seuls et incompris. Par ailleurs, souvent, l'apprentissage de la langue étrangère ne prend pas – ou trop peu – en compte les compétences transversales ou interculturelles dont les apprenants disposent. Ces individus doivent apprendre à vivre dans une autre société et à s'exprimer en continu en LE. Alors, ils mettent en place des stratégies ou des actions qui leur permettent de continuer à vivre dans leur société d'accueil. Les auteurs nous présentent des histoires de plusieurs apprenants et utilisateurs de langues étrangères qui, d'une certaine façon, habitent entre les langues ou « entre deux mères » (Coste, 2003).

Axe 3 : L'insécurité linguistique des enseignants de français langue étrangère

La vulnérabilité peut aussi se traduire par une certaine fragilité linguistique en langue étrangère : la faible maîtrise de la langue étrangère fragiliserait les individus. Mais dans tous les cas, l'insécurité linguistique est l'état d'esprit ressenti par un locuteur lorsqu'il considère sa façon de parler comme peu valorisante, la comparaison étant établie à travers un modèle plus prestigieux que ce locuteur ne pratique pas (Calvet, 1993). Les individus expérimentent de l'insécurité linguistique parce qu'ils se comparent à « un modèle mythique et inaccessible » (Francard, 1993 : 13). Les situations d'insécurité

linguistique se multiplient à cause des imaginaires sociaux qui renforceraient une image fantasmée d'un type de locuteur d'une certaine langue.

Les auteures des articles de cet axe se sont intéressées à des situations d'insécurité linguistique parmi des enseignants en Colombie et en Inde ; deux pays avec deux langues premières différentes, mais avec une diversité linguistique incontestable. Le lecteur pourra découvrir comment certains enseignants de français langue étrangère dans ces pays se sentent en insécurité linguistique vis-à-vis de certains locuteurs. Les auteures se sont intéressées aux expressions d'insécurité qui se trouvent ancrées dans une expérience affective personnelle lors de l'exercice en tant qu'enseignant.

Le recueil d'articles de ce numéro de *Circula* représente à peine une esquisse collective du besoin urgent de s'intéresser à l'étude de la vulnérabilité linguistique et ses différentes formes.

Je voudrais conclure la présentation de ce numéro thématique avec plusieurs remerciements. Un grand merci aux chercheurs qui ont participé comme lecteurs et évaluateurs des articles. Au Mexique : Magdalena Hernández, Pilar Ortiz Lovillo, Bruno Baronnet, Celia Contreras et Cristina Kleinert de l'université de Veracruz ; Ana Lidia Munguía Duarte de l'Université de Sonora ; David Charles Wright de l'Université de Guanajuato ; Venancio Carmona de l'Université Pédagogique Nationale et Leonor Delgadillo Guzmán de l'Université de l'État de Mexico (UAEM). En Belgique, Sylvia Luccini et Michel Francard de l'Université catholique de Louvain. En Grèce, Maria Roussi de l'International Hellenic University. Et en France, Martine Derivry de l'Université de Bordeaux ; Maïtena Armagnague-Roucher et Isabelle Rigoni de l'Université Paris Lumières ; Nathalie Auger, de l'Université Paul Valéry de Montpellier et Gudrun Ledegen, de l'Université de Rennes. Merci pour votre temps ! Sans votre participation, ce numéro thématique aurait été moins réussi. Nous avons tous travaillé au milieu de la pandémie tout au long de l'année 2020 et malgré des surcharges de travail généralisées, nous avons réussi. J'apprécie la générosité de Philippe Blanchet qui a accepté de rédiger la préface de ce numéro et qui m'a épaulée dans cette première expérience de coordination. Enfin, j'ai une pensée pleine de reconnaissance inspirée par la confiance que la revue *Circula*, à travers Wim Remysen, m'a accordée.

Références

- Blanchet, Philippe (2016), *Discriminations : combattre la glottophobie*, 1^{re} éd., Paris, Textuel.
- Brodiez-Dolino, Axelle (2015), « La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique », *Informations sociales*, vol. 2, n° 188, p. 10-18.
- Butler, Judith (2004), *Le pouvoir des mots : politique du performatif*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Calvet, Louis-Jean (1993), *La sociolinguistique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Coste, Daniel (2003), « Entre mythe linguistique et politique des langues : d'une langue maternelle à l'autre », dans Daniel Coste, Danièle Moore, Mary Dalrymple et Brigitte Helmling (dir.), *Les langues maternelles dans l'enseignement des langues étrangères*, Lyon, ENS Éditions, p. 15-30.
- De Robillard, Didier (2011), « Les vicissitudes et tribulations de "Comprendre" : un enjeu en didactique des langues et cultures ? », dans Philippe Blanchet et Patrick Chardenet (dir.), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Paris, Archives C, p. 21-29.
- Francard, Michel, Joëlle Lambert et Françoise Berdal-Masuy (1993), *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Service de la langue française de la Communauté française.